

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	du 06/02/2026
Affichée	le 06/02/2026

OBJET

**Budget général - Vote du budget
primitif 2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le six février 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Monsieur le Président présente le projet de budget 2026 du budget général.

La préparation 2026 s'inscrit dans un contexte encore plus incertain que l'an passé. Si les mesures gouvernementales sont finalement moins pénalisantes que prévu pour les collectivités, certaines dispositions vont directement pénaliser les finances de la CDC :

- Poursuite de la hausse des charges salariales (cotisations retraites)
- Gel des fractions de TVA
- Revalorisation des bases très faible (0,8 % contre 1,7 % en 2025)
- Baisse du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- Poursuite de la réduction des enveloppes du fonds vert

Le projet de budget présenté est en grande partie conforme aux éléments présentés lors du débat d'orientation budgétaire et intègre l'effet de ces mesures. Il intègre une hypothèse de recettes stables et une évolution maîtrisée des dépenses courantes, avec une augmentation de l'enveloppe liée à l'entretien de nos voiries.

La baisse des tarifs de l'énergie et le nouveau marché de fournitures d'électricité, qui entre en vigueur au 01/01/2026 permet un léger retrait de ces postes de dépenses.

Il est toutefois clair que l'effort constant maintenu sur les dépenses ne peut à la longue compenser l'érosion des recettes. D'autant que nous n'avons pas la main sur toutes nos dépenses et qu'une grande partie constitue des reversements, qui eux sont souvent indexés année après année.

La question du financement à long terme de la CdC, au regard des enjeux de rénovation du patrimoine et du maintien de services à la population de qualité, reste donc posée.

Dans ce contexte, les projets d'investissement inscrits sont ceux et seulement ceux déjà engagés et financés. L'emprunt sera limité à un million d'euros comme les années précédentes, avec un complément d'emprunt de 210 000 € à taux zéro, de la part de la CAF, dédié au financement des travaux du PAS (Pôle Animation Sociale).

Principales hypothèses de la section de fonctionnement

Dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement						
Chapitre	Intitulé	Contenu détaillé	Budget 2025	Budget 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025	En %
011	Charges à caractère général	Eau, énergie, achats, téléphone, entretien, sous-traitance, etc	4 512 141	4 506 735	- 5 406	-0,1%
012	Personnel	Salaires et charges sociales	8 781 832	8 805 340	23 508	0,3%
014	Atténuation de produits	Montants reversés à des tiers : compensations négatives, reversement de fiscalité (FNGIR)	1 126 274	1 123 274	- 3 000	-0,3%
65	Autres charges de gestion courante (hors article 65888)	Reversement SDIS, contingent d'aide sociale, subventions budgets annexes et subventions diverses	8 008 097	8 229 927	221 830	2,8%
66	Charges financières	Intérêts sur emprunts	330 229	320 000	-10 229	-3,1%
67 et 68	Autres	Dépenses imprévues et provisions	21 000	21 000	0	
		TOTAL (hors fonds de roulement et excédents - article 65888)	22 779 573	23 006 276	226 703	1,0%

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260212-2026-02-12-031-BF
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

La situation des subventions d'équilibre vers les budgets annexes est la suivante :

BUDGET	Subventions 2022	Subventions 2023	Subventions 2024	Subventions 2025	Subventions 2026	Ecart 26/25
CIA S	1 205 900 €	1 251 026 €	1 210 000 €	1 260 000 €	1 365 000 €	105 000 €
OFFICE DU TOURISME	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €	0 €
BOHIN	80 000 €	70 000 €	70 000 €	76 000 €	87 000 €	11 000 €
PISCINE CAP'ORNE	1 232 000 €	1 428 000 €	1 300 000 €	1 178 000 €	1 210 000 €	32 000 €
PEPINIERE D ENTREPRISES	120 000 €	76 000 €	77 000 €	77 000 €	137 000 €	60 000 €
PSLA MAISON MEDICALE -	145 000 €	170 000 €	198 000 €	155 000 €	130 000 €	-25 000 €

Recettes

Recettes réelles de fonctionnement						
Chapitre	Intitulé	Contenu détaillé	Budget 2025	Budget 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025	En %
013	Atténuation de charges	Indemnités journalières du personnel	200 000	150 000	-50 000	-25,0%
70	Produits de services	Mise à disposition de personnel, Recettes des cantines, garderie, gens du voyage	2 115 300	2 055 690	-59 610	-2,8%
73 et 731	Impôts et taxes et fiscalité locale	Toutes taxes fiscales dont TEOM Attribution de compensation des communes	18 073 425	18 195 434	122 009	0,7%
74	Dotations et participations	Dotations, FPIC, Frais de scolarité communes extérieures Diverses subventions de fonctionnement	2 930 958	3 037 145	106 187	3,6%
75	Autres produits de gestion courante	Loyers	190 605	203 969	13 364	7,0%
		TOTAL recettes de gestion	23 510 288	23 642 238	131 950	0,6%
78	Reprises sur provisions		10 000	10 000	0	
		TOTAL recettes réelles	23 520 288	23 652 238	131 950	0,6%

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260212-2026-02-12-031-BF
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

Principales hypothèses de la section d'investissement :

Tous les projets annoncés lors du Débat d'Orientations Budgétaires ont été inscrits : un détail des inscriptions figure dans les deux tableaux ci-dessous.

Investissement - Inscriptions 2026

Compétence	Opération	BP 2026				
		Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Depenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Scolaire	Enveloppe hors bâtiments (informatique, mobilier, équipements cuisine..)	65 000	10 129	54 871	0	54 871
Voirie	Enveloppe courante - Accord cadre dont travaux ouvrages d'art (après transfert crédits en fonctionnement)	118 500	18 467	100 033	0	100 033
Voirie	Aménagement du cœur de bourg des Aspres - Année 1 (20% de l'opération) -	302 600	47 157	255 443	40 450	214 993
Voirie	Divers (Fonds de concours VRD pour logements sociaux Villers en Ouche, frais rétrocession voie interquartier, étude faisabilité)	36 000		36 000		36 000
Urbanisme	Document urbanisme_PLUI + étude gare	40 000	6 234	33 766	12 500	21 266
Urbanisme	OPAH - Subventions versées_ AP_CP	207 000		207 000		207 000
Urbanisme	ANRU - Quartier de la Madeleine - Espaces publics - Travaux totaux de l'année 3, nets des refacturations à la Ville	735 690	114 648	621 042	1 114 046	-493 004
Urbanisme	ANRU - Viabilisation reconstruction logements LOGISSIA - Rue de Chennebrun - Part CDC uniquement	11 000	1 714	9 286	0	9 286
Bâtiments	Pôle administratif - 5 Place du Parc - Année 2 sur 2	1 437 000	223 939	1 213 061	465 000	748 061
Bâtiments	Programme accessibilité (reconduction)	37 000	5 766	31 234		31 234
Bâtiments	Gestion patrimoniale tous services	333 000	51 894	280 314	0	280 314
	<i>Dt Marché chauffage P3 (une année)</i>	102 000	15 895	86 105		86 105
	<i>Système de pré-paiements des fluides - Aire d'accueil des gens du voyage</i>	30 000	4 675	25 325		25 325
	<i>Mise au normes incendie et sécurité EHPAD</i>	64 000	9 974	54 026		54 026
	<i>Enveloppe non affectée</i>	30 000	4 675	25 325		25 325
	<i>Travaux rénovation énergétique la Cantonnade (principalement système de gestion et LED)</i>	80 000	12 467	67 533		67 533
	<i>Autres bâtiments</i>	27 000	4 208	22 000		22 000

Investissement - Inscriptions 2026

		BP 2026				
Compétence	Opération	Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Depenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Bâtiments	Rénovation école Victor Hugo et intégration Ribambelle	4 995 000	778 411	4 216 589	1 107 540	3 109 049
Bâtiments	ANRU - Pôle d'Animation Sociale (année 2 sur 2)	1 615 000	251 678	1 363 322	720 000	643 322
Bâtiments	Démolition Ribambelle (part CDC uniquement)	140 000	21 817	118 183	0	118 183
Tourisme	Voie Verte (solde)	30 000	4 675	25 325	0	25 325
Sport	Gymnase de Moulins la Marche - Reprise d'études	25 000	3 896	21 104		21 104
Tous services	Fonctionnement des services (renouvellement véhicules, équipements services techniques, informatiques, mobilier..)	200 000	31 168	168 832	0	168 832
Bâtiments	Dt bâtiment et parc autos	57 000	8 883	48 117		48 117
Voirie	Dt voirie	32 000	4 987	27 013		27 013
Tous services	Dt équipements et logiciels informatiques	50 000	7 792	42 208		42 208
Présence culturelle	Tourisme et présence culturelle	11 000	1 714	9 286		9 286
	Autres services et administration générale	50 000	7 792	42 208		42 208
Transition écologique / Bâtiments	Transition écologique	25 000	3 896	21 104		21 104
Tous services	Provision non affectée	50 000	8 202	41 798	0	41 798
Tous services	Autre - Remboursement avance Bohin	0	0	0	90 000	-90 000
	TOTAL	10 402 790	1 583 691	8 818 306	3 549 536	5 268 770
Tous services	FCTVA sur Restes à réaliser		90 000	-90 000		-90 000
	TOTAL engagements 2026	10 402 790	1 673 691	8 728 306	3 549 536	5 178 770
			Total recettes	5 223 227		

Autorisations de programmes et crédits de paiement associés

SUIVI GLOBAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET CREDITS DE PAIEMENT (CP) 2026 - TTC

OPERATION	Numéro d'opération	DATE DE CREATION DE L'AP	MONTANT AP INITIALE	Modification AP	Montant AP en cours	REALISE JUSQU'EN 2024	CP 2025	Réalise 2025	CP RESTANT 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Autorisations de programme déjà votées												
OPAH	2023UOPAH	2023			0,00							
Dépenses			470 010,00			122 028,00	159 978,00	47 795,00	112 183,00	206 185,00	94 002,00	
Réhabilitation du PAS	241204	2025										
Dépenses			1 616 252,00			0,00	484 875,60	1 461,60	483 414,00	1 614 790,40		
Recettes (hors FCTVA)			719 500,00			0,00	215 850,00	0,00	215 850,00	719 500,00		
Rénovation du pôle administratif	248A01-1	2025										
Dépenses			1 500 000,00			0,00	450 000,00	62 934,90	387 065,10	1 437 065,10		
Recettes (hors FCTVA)			465 000,00			0,00	139 500,00	2 100,00	137 400,00	462 900,00		
Modification d'autorisations de programme déjà votées												
ANRU espaces publics	231202	2023										
Dépenses			10 596 864,00	367 446,00	10 964 310,00	953 921,00	2 795 141,00	2 789 859,00	5 282,00	2 888 211,00	2 527 186,00	1 805 133,00
Recettes (hors FCTVA)			9 265 418,00	610 224,00	9 875 642,00	108 648,00	2 527 753,84	1 514 792,00	1 012 961,84	3 266 567,00	2 879 693,00	2 105 942,00
Rénovation Ecole Victor Hugo	24AMEN01	2024										
Dépenses			7 909 093,00		7 909 093,00	0,00	3 521 818,43	1 694 585,00	1 827 233,43	5 000 000,00	386 324,93	
Recettes (hors FCTVA)			2 700 000,00	-585 000,00	2 115 000,00	0,00	1 485 000,00	269 100,00	1 215 900,00	1 107 540,00	738 360,00	
Autorisations de programme à approuver dans la cadre du vote du budget												
Cœur de Bourg des Aspres	241204	2026										
Dépenses			1 513 000,00		1 513 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 600,00	1 134 750,00	75 650,00
Recettes (hors FCTVA)			809 000,00		809 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 450,00	606 750,00	161 800,00

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260212-2026-02-12-031-BF
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

Synthèse financière 2026 :

Un emprunt d'un million d'euros ainsi qu'un emprunt à taux 0 proposé par la CAF pour le financement du PAS. Cela porte les prévisions de capital restant dû à 13 140 727 € fin 2026, globalement stable par rapport à la situation fin 2025.

En revanche, le ratio de désendettement pourrait se dégrader, en raison de la baisse de la capacité d'épargne attendue. Pour mémoire il est passé de 5,4 fin 2022 à 7,5 fin 2024, puis à 8,85 fin 2025. Selon les prévisions de clôture 2026, il pourrait s'établir autour de 10 fin 2026.

Sur la base de ces inscriptions budgétaires et d'une réalisation de tout le programme d'investissement, les excédents cumulés fin 2026 pourraient s'élever à environ 1 046 000 € soit une consommation de fonds propres d'environ 4 074 000 €.

La synthèse financière prévisionnelle, selon les éléments proposés au vote, est la suivante :

EQUILIBRE FINANCIER 2026		Hypothèses clôture 2026
	K€	
Excédents cumulés fin 2025 (comptes administratifs dont résultats des RAR)	5 120	5 120
Epargne nette fonctionnement 2026 selon le budget	-480	20
Autofinancement disponible pour les nouveaux projets	4 640	5 140
<u>Inscriptions budgétaires 2026 - Investissement</u>		
Dépenses brutes	-10 403	-8 322
Subventions, participations et FCTVA	5 223	4 179
Besoin de financement des nouveaux projets avant emprunt	-5 180	-4 144
Emprunt et cessions d'actifs	1 585	1 585
Besoin de financement des investissements à couvrir par les fonds propres	-3 595	-2 559
Excédent prévisionnel fin 2026	1 046	2 582

Sur la base d'une CAF « espérée » au compte administratif 2026 à 20 K€ et d'un taux de réalisation des investissements de 80 %, la consommation des excédents pourrait être ramenée à 2 582 000 €.

- Vu la délibération n° 2025-12-18-232 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2025 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ;
- Considérant que la fongibilité des crédits contribue à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire ;

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif du budget général 2026
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 3 % des dépenses réelles de chaque section du budget 2026

VOTE : 46 POUR

3 ABSTENTIONS (Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 MARS 2026
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 03 MARS 2026

Le Président,
Jean SELLIER

